

11 sep 2009 -15:18

Appartient à [Conseil des ministres du 11 septembre 2009](#)

## Budget économique 2010-2011

### Communication des chiffres du budget économique 2010-2011

#### Communication des chiffres du budget économique 2010-2011

Le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2010-2011, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN).

Dans le sillage de la conjoncture européenne, l'activité économique belge s'est fortement contractée au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 (de -1,7 % dans les deux cas). Au deuxième trimestre, le repli du PIB s'est limité à -0,3 %. Au second semestre 2009, la croissance économique renouerait avec une progression légèrement positive grâce aux exportations. Dans le courant de l'année 2010, la croissance économique serait à nouveau soutenue par la demande intérieure, et plus particulièrement, par la consommation privée et les investissements des entreprises et des pouvoirs publics. La croissance trimestrielle devrait s'accélérer dans le courant de l'année 2011 pour atteindre 0,6 %. Ces évolutions se traduisent par une croissance annuelle du PIB de 0,4 % en 2010 et de 1,9 % en 2011 après une croissance négative de 3,1 % cette année.

La principale incertitude de ces prévisions est la vitesse à laquelle s'opérera la relance. Les plans de relance ont stabilisé l'activité économique internationale plus rapidement que prévu, mais on peut difficilement prévoir dans quelle mesure la relance économique se maintiendra une fois que les effets des aides publiques se seront estompés.

Alors que l'an dernier l'emploi intérieur progressait de 71.200 unités en moyenne, les pertes nettes d'emplois totaliseraient 34.600 unités en moyenne cette année. En 2010, les destructions d'emplois atteindraient 58.900 unités en moyenne. En 2011, on enregistrerait à nouveau des créations d'emplois, à hauteur de 17.600 postes en moyenne. Le taux d'emploi baisserait de 63,6 % en 2008 à 61,5 % en 2010 et 2011. Quant au nombre de chômeurs (en ce compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi), il devrait augmenter cette année de 53.900 unités, de 98.400 unités l'an prochain et de 23.300 unités en 2011. Le taux de chômage harmonisé passerait ainsi de 7 % en 2008 à 9,6 % en 2011.

L'inflation, mesurée à l'aide de l'indice national des prix à la consommation, serait négative jusque et y compris octobre 2009. L'inflation serait nulle en moyenne en 2009 et remonterait à 1,5 % en 2010 et 1,6 % en 2011 sous l'effet de la hausse des prix pétroliers. Quant à l'indice santé, il progresserait respectivement de 0,6 %, 1,2 % et 1,6 %. L'indice pivot actuel (112,72) serait dépassé en décembre 2010 et le prochain indice pivot (114,97) ne serait pas dépassé en 2011.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe